

BREVET GRAND GIBIER



Objectif : Acquérir ou améliorer ses connaissances sur :

- La connaissance des espèces et de la forêt
- La chasse du grand gibier et sa réglementation
- La gestion des espèces d'un territoire
- La sécurité, les armes et leurs munitions
- Les pathologies du gibier
- ...

Public : Tout titulaire d'un permis de chasser

Où, Quand, Comment:

La formation se déroule sous forme de sessions physiques et/ou sous forme de visioconférences, de Quiz... Des séances de regroupement sont prévues en différents lieux du département pour répondre aux questions des candidats et porter des compléments de formation. La formation se déroulera en Avril Mai et le Brevet se passera en Juin. A ce jour les dates et lieux de rassemblement ne sont pas encore fixées.

Combien : Le coût de la formation dépend du profil du candidat, car un tarif préférentiel est accordé aux jeunes permis de moins de trois ans (50€ d'inscription, mais manuel de révision offert d'une valeur de 25€). Le prix moyen, suivant les supports de formation que le candidat souhaite acquérir avoisine les 90€. (Inscription 50€ plus achat du manuel de révision d'une valeur de 25€ ou achat de l'ouvrage broché d'une valeur de 39.50€.

Qui assure la Formation :

La formation est dispensée dans le département par L'ADCGG HA (**A**ssociation **D**épartementale des **C**hasseurs de **G**rand **G**ibier des **H**autes **A**lpes)

Le Brevet :

Il comporte deux épreuves :

- ✓ Une épreuve de tir sur cible fixe et mobile (sanglier courant),
- ✓ Une épreuve théorique de contrôle des connaissances sur diapositives avec questions à choix multiples.

Les renseignements et inscriptions

Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur le site de l'ADCGG 05 :

<https://www.ancgg.org/ad05/> ou par téléphone au 06 11 28 17 28

Nota : Depuis sa création en 1991 plus de 21000 brevet ont été décernés en France avec un taux de réussite de 70%